



1953

L'ÉCOLE MATERNELLE FÊTE SES 70 ANS



1978



2023

STEINBACH

BULLETIN MUNICIPAL

2023



KARBONE
L'immobilier moderne et durable

Bienvenue à l'écoquartier **Les Jardins de Sinople**

32 rue Paul Cézanne
68200 Mulhouse

03 89 35 19 25

contact@karbone-immo.fr



Énergies renouvelables Transports doux
Écoconstruction et bilan carbone Tri sélectif

Et vous, comment l'imaginez vous ?

Participez ici



Bien-être
Associations et solidarité
Mixité intergénérationnelle

Négawatts
Renaturation
et biodiversité

UN VÉRITABLE ÉCOQUARTIER À STEINBACH

Lancement commercial fin 2023



karbone-immo.fr

SOMMAIRE

PAGES 3 - 4	LE MOT DU MAIRE
PAGE 5	TROPHÉE DES COLLECTIVITÉS
PAGES 6 - 7	DÉCISIONS DU CM EN 2022
PAGE 8	NOUVEAUTÉS 2022
PAGES 9 - 10	PROJETS 2023
PAGE 11	LE PÉRISCOLAIRE
PAGES 12 - 13	L'ÉCOLE MATERNELLE
PAGES 14 - 16	L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
PAGE 17	ZOOM SUR...
PAGES 18 - 23	NOTRE ABÉCÉDAIRE
PAGES 30 - 35	RÉTROSPECIVE DE L'ANNÉE 2022
PAGES 36 - 40	HISTOIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
PAGES 41 - 43	108 ANS PLUS TARD...
PAGES 44 - 45	NOS JOIES ET NOS PEINES
PAGE 46	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

BULLETIN MUNICIPAL réalisé par la Commission Communication

(C. Agnel, M. Di Grande, A. Gesekus, D. Hueber, F. Ineich, P. Rotolo, M. Roger), avec le concours du Maire, Marc Roger, des enseignantes des Écoles et des animatrices du Périscolaire.

CRÉDITS PHOTOS : C. Agnel, G. Cantarutti, A. Cayre, J. Derrenderinger, L. Di Lenardo, C. Gasparina, L. Griffanti, B. Gutschenritter, C. Huot-Marchand, F. Ineich, I. Koos, T. Misslen, P. Moroso, M. Pasquier, S. Reiff, E. Ritter, C. Roger, K. Schweitzer, D. Tomasini, D. Zinderstein.

MISE EN PAGE : Christine Agnel et Annie Gesekus

PAGES WEB : www.steinbach-alsace.fr - www.steinbach68.org
www.cc-thann-cernay.fr

Imprimé sur papier recyclé par Publi-H. Dépôt légal n°...

LE MOT DU MAIRE



Chères Steinbachoises, chers Steinbachois,

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 a été l'année de la reprise de nos manifestations. Bien que nous vivions encore les derniers soubresauts de cette crise, nous avons pu retrouver un certain nombre de nos habitudes et reprendre, pour la plupart, des relations sociales plus satisfaisantes. Sachons toutefois rester encore vigilants par rapport à ce virus qui aura bouleversé tant de vies.

2022 restera l'année de l'inqualifiable agression de l'Ukraine par la Russie et les autocrates du Kremlin. Steinbach a participé, à sa mesure, au soutien du peuple ukrainien. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons en nature dès les premiers jours de l'agression russe. Par ailleurs, Steinbach s'est associé à l'accueil des familles ukrainiennes puisque 2 familles ont été hébergées ou le sont encore.

Comme le relate ce bulletin, nous avons en 2022 repris nos manifestations. La veille de Pâques, le Stein'Pâques est très apprécié des plus jeunes, toujours heureux de courir après le lièvre de Pâques que, décidément, on ne rattrape jamais ! Comme les années précédentes depuis que nous l'organisons, la Journée Citoyenne a bénéficié d'une forte participation de nos concitoyens. Cette journée de travaux en commun permet pour certains de se retrouver, pour d'autres de faire connaissance, dans une ambiance conviviale tout en rendant service à la commune. La Fête de la Musique, organisée au Silberthal, a rencontré un grand succès dans le cadre magnifique de cette clairière si bien adaptée à ce genre de manifestation estivale. Et en fin d'année le Repas des Aînés, lui aussi, a comme toujours été très apprécié, que ce soit des grands aînés habitués ou des plus « jeunes » récemment invités. Cette année, du fait de l'indisponibilité de notre salle du foyer, occupée par une classe de maternelle pendant les travaux à l'école, ce repas a dû être déplacé à Aspach-le-Bas dans la belle salle de l'Espace Joséphine.

Quant à nos associations qui œuvrent largement à l'animation et à la vie du village, je me réjouis qu'elles aient pu reprendre leurs activités. L'Association du Foyer a pu à nouveau proposer sa « Semaine sans télé » en janvier, son désormais classique Festival d'été, revisité cette année sous la forme d'un long week-end associant toutes les générations, sa « Balade dans tous les sens » à l'automne, et son Marché de Noël qui permet chaque fois la découverte de nouveaux produits et de décorations originales.

En outre, l'Association du Foyer continue d'animer et de développer le Stein. Ce commerce associatif, situé en face de la mairie, rend de grands services aux habitants du village qui y trouvent non seulement du pain, de l'épicerie et les services de la Poste, mais aussi la possibilité d'y prendre un café, de venir y papoter quelques minutes, ou de participer à l'une des activités qui y sont proposées régulièrement. Et, si vous avez un appareil électrique défectueux, une tondeuse à gazon qui pose problème, un vélo qui ne tourne plus très rond ou une machine à café qui semble avoir rendu l'âme, n'oubliez pas de venir au prochain Repair Café ; une équipe de géniaux bricoleurs fera tout pour redonner vie à votre appareil.

Depuis quelques mois, l'Association du Foyer de Steinbach, celle du Foyer Saint-Erasme d'Uffholtz et les communes de Steinbach, Uffholtz et Wattwiller se sont réunies pour proposer la création d'un Service Jeunesse à destination des adolescents de 11 à 17 ans de nos trois communes. Ce service a été confié à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace qui a embauché un animateur à temps plein pour remplir cette mission.

Pour toutes ces activités, et pour la soutenir pour son dévouement auprès des habitants du village, l'Association du Foyer de Steinbach a reçu de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin la distinction EVS (Espace de Vie Sociale) avec, à la clé, une belle subvention. Toutes nos félicitations à toute l'équipe du Foyer.

De leur côté, nos musiciens de l'Harmonie du Silberthal ne sont pas restés inactifs cette année. Outre les deux magnifiques concerts qu'ils nous ont offerts, le concert de gala au mois de mars et le concert de la Sainte-Cécile à l'automne, les bénévoles de l'association ont animé tout l'été la clairière par différentes après-midi musicales et dansantes. Le groupe de musiciens sportifs a une nouvelle fois organisé le Silber'Tour, une manifestation VTT qui a rencontré un grand succès avec près de 500 participants sur deux jours.

Nos Sapeurs-pompiers, toujours présents pour aider nos concitoyens en difficulté, continuent leurs entraînements afin d'être toujours opérationnels lorsque l'on a besoin d'eux. De son côté, l'Amicale anime toujours une brillante section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, creuset de nos futurs Sapeurs-pompiers volontaires. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement au service de notre population.

Sur le site du Silberthal, j'ai à cœur de ne pas oublier deux autres associations très actives : le Quilles Club qui défend les couleurs de Steinbach dans les compétitions départementales avec beaucoup de succès, et l'Association Potasse qui, avec une nouvelle direction et une nouvelle équipe, continue inlassablement depuis plus de 30 ans à dégager et réhabiliter la mine Saint-Nicolas, et qui, pour 2023, prévoit d'ouvrir une deuxième entrée de mine non loin de la première.

Concernant les travaux dans le village, vous avez pu constater de gros chantiers à différents endroits cet automne. Tous ces travaux qui concernent l'eau et l'assainissement sont menés par la Communauté de Communes de Thann-Cernay. Devant le parking Trelleborg, c'est une station de réduction de pression qui devait être refaite. Les services en ont profité pour la déplacer de sous la chaussée à sous le trottoir. Dans la Grand'Rue, c'est une canalisation qui servait exclusivement pour l'usine Rollin et qui n'était plus utilisée depuis plusieurs années qui a été réhabilitée et qui servira désormais pour l'alimentation en eau potable des riverains de la Grand' Rue et des futures constructions qui prendront la place de l'usine. Dès le début 2023, ce sont les canalisations de la rue du Silberthal qui seront reprises, ce qui occasionnera un peu de gêne pour les riverains de cette rue pendant quelques semaines.

Le gros dossier qui nous occupe actuellement est le chantier de mise aux normes/rénovation de l'école maternelle. Comme chacun le sait, la loi nous oblige (à juste titre) à rendre nos bâtiments publics accessibles à tous.

La mairie et l'école élémentaire le sont depuis les travaux de 2014/2015. Aujourd'hui c'est le bâtiment de l'école maternelle, bâtiment qui date pour une partie des années 50 et pour l'autre des années 70, qui doit être mis aux normes. Le premier semestre 2022 a été mis à profit pour réaliser toutes les études et les demandes de subventions, et les travaux ont démarré cet automne avec pour objectif de terminer avant la rentrée de septembre 2023. Ainsi, pendant toute l'année scolaire actuelle, une classe a dû déménager au foyer, ce qui rend cette salle indisponible pour certaines activités. Comme dans tout chantier de rénovation, même si l'objectif est la mise aux normes accessibilité, il y a lieu de reprendre un certain nombre d'autres éléments (électricité, VMC, portes et fenêtres...) et régler les problèmes reliés aux « mauvaises surprises » que l'on découvre, ce qui a pour effet, en général, de rallonger les délais et les coûts. Ce chantier est mené par une architecte originaire du village, qui y a fait sa scolarité et qui y habite toujours. Je suis sûr qu'avec la bonne volonté de tous, cette période un peu difficile sera vite oubliée et que, à l'issue des travaux, nos chères têtes blondes et brunes (ainsi que leurs enseignantes) auront gagné en confort pour leurs toutes premières années d'étude. Le montant total prévu de ces travaux est de l'ordre de 530 000 €. Afin de préserver notre capacité d'emprunt pour l'avenir, ces travaux auront été réalisés en autofinancement, et grâce aussi aux aides financières de l'État et de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Concernant les finances de la commune, Steinbach va être impactée comme toutes les collectivités par la hausse des coûts de l'énergie et de toutes les fournitures. Nous avons d'ores et déjà pris les quelques mesures que nous pouvions prendre, comme l'extinction de l'éclairage public dès 23h. A ce titre, je remercie toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire sur ces horaires et qui ont massivement approuvé cette extinction dès 23h. Ici, je tiens à préciser que, depuis 2013, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Vous le savez sans doute, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été supprimée, mais l'équipe municipale devra se questionner sur une éventuelle hausse des taux de la Taxe Foncière qui est le dernier levier utilisable pour les finances locales.

Pour terminer, un mot sur le projet de l'ex-usine Rollin. Le promoteur, qui a obtenu le permis d'aménager en début d'année 2022, travaille avec ses architectes sur la définition précise du projet. Un premier permis de construire devrait être déposé durant le premier semestre 2023 pour la partie Parking du projet. Nous le rencontrons régulièrement pour échanger sur ses vues de cet aménagement qu'il souhaite exemplaire du point de vue environnemental.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, mes chers concitoyens, une très belle et bonne année 2023. Que la santé vous soit donnée tout au long de ces douze prochains mois et que cette nouvelle année nous réserve à tous quelques bonnes surprises. J'espère que nous aurons le plaisir de nous rencontrer lors de nos manifestations ou au cours des nombreuses activités proposées par nos différentes associations.

Bonne et heureuse année à tous,

Marc ROGER

Trophées des collectivités - Steinbach, Uffholtz, Wattwiller : trois communes unies pour les jeunes

En 2020, dans le cadre de la constitution de son dossier d'EVS (Espace de Vie Sociale) le Foyer St Érasme d'Uffholtz avait identifié un manque de propositions d'animations pour les adolescents (tranche d'âge 11-17). Cette constatation s'accompagnait d'une crainte qu'à l'avenir moins de jeunes ne s'engagent bénévolement dans les activités associatives. Le Foyer St Érasme a partagé ces observations avec les trois municipalités et l'Association du Foyer de Steinbach. Un programme d'activités « Ados » a été mis en place pour l'été 2021 par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (à laquelle les deux associations sont adhérentes) avec la participation financière des trois communes sur une durée de 3 semaines, du 12 au 30 juillet 2021.

Après le succès de cette opération estivale, et désirant poursuivre dans cette voie, la réflexion commune a continué et a abouti à la décision des trois communes de soutenir financièrement et matériellement la mise en place d'une « Politique Jeunesse » sur leur territoire, en collaboration avec les deux structures associatives en place, le Foyer Saint Érasme d'Uffholtz et l'Association du Foyer de Steinbach. Ces dernières ont reçu, chacune de leur côté, l'agrément EVS (Espace de Vie Sociale) de la part de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin.

La réflexion s'est poursuivie avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace qui a été sollicitée, au printemps 2022, pour proposer un programme d'animation Jeunesse à l'année, comprenant des activités pour l'été 2022 mais aussi un programme pour les vacances scolaires (Toussaint, printemps et Pâques) ainsi qu'une présence et des activités pour toute l'année scolaire. (*)

En juin 2022, les trois Conseils Municipaux et les deux structures associatives ont validé le principe de ces animations et ont voté les budgets correspondants.

Les « Politiques Jeunesse » existent dans les grandes agglomérations ou dans les Centres socio-culturels. Sur les petites communes, elles sont souvent absentes. L'originalité du présent projet réside dans le fait que trois communes voisines et deux structures associatives se sont réunies pour mettre en place cette action. La cohérence et la volonté des membres des deux associations à l'initiative du projet facilitent sa mise en place et ses chances de réussite. Les communes participent financièrement, mettent des locaux à disposition, aident à la promotion de l'action à travers leurs outils de communication (sites internet, pages Facebook...). Les associations participent également financièrement, distribuent les tracts, mettent leur bâtiment à disposition et leurs bénévoles peuvent animer ou faire découvrir des activités. Le choix fort était aussi que les lieux de rencontre soient répartis entre les trois communes.

Les objectifs du projet sont non seulement de proposer des activités à nos jeunes pendant leurs temps de loisirs, mais aussi de promouvoir une éducation civique, de les inciter à prendre part à la proposition et l'organisation des activités, et d'éveiller en eux le désir de s'investir dans la vie associative locale.

Un poste « Animateur Jeunesse pour les trois communes » a été créé et pourvu par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Sur un budget annuel de 65 000 €, avec une sollicitation d'une subvention de 20 000 € à la CAF, le reste à charge pour la commune de Steinbach s'élève à 9 176 € par an. C'est grâce à l'engagement de tous, et à la volonté affichée de disposer d'une offre de qualité pour les jeunes, que ce projet a vu le jour.

Une belle réussite commune, issue d'une volonté de concertation au service de notre territoire !



De g à dr : Frédéric Bierry, Président de la Communauté Européenne d'Alsace, Rémi Duchêne (maire d'Uffholtz), Matthieu Ermel (maire de Wattwiller), Sophie Haberkorn et Claudine Roger (représentant les Foyers d'Uffholtz et Steinbach) et Marc Roger (à l'initiative de la candidature aux Trophées).

Le 5 octobre 2022, à Sélestat, dans le cadre des « Trophées des Collectivités d'Alsace » les trois communes et les deux associations se sont vues remettre le premier prix dans la catégorie « Jeunesse » en reconnaissance de leur action.

(*) Quelques exemples d'activités : acrobancane, luge d'été, RepairVélo, escape games, sortie piscine, spectacle au Château du Hohlandsbourg, marche populaire, jeux de société, tournoi ping-pong, défi pétanque, atelier créa couture, géocaching, opération survie, tir à l'arc, séjour Canoécolo ou Ado d'art... Pour toute information ou inscription contacter l'animateur Gaëtan Brasseur au 06.02.44.01.02 ou consulter la page facebook "Animateur Jeunesse SUW".

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CM EN 2022

1^{er} FÉVRIER

- Travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle : approbation de l'APD (Avant Projet Détaillé) s'élevant à 330 675 € H.T.
- Communauté de Communes de Thann-Cernay : demande de fonds de concours 2022 d'un montant total de 156 658,06 €.

28 MARS

Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2021

Fonctionnement

Dépenses : 782 757,04 € Recettes : 905 627,24 €
Résultat : 122 870,20 €

Investissement

Dépenses : 132 788,26 € Recettes : 35 688,80 €
Résultat - 89 599,46 €

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal constate que le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement :

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2021	122 870,20 €
Résultats antérieurs reportés	475 631,14 €
Résultat à affecter	598 501,34 €

Investissement :

Résultat de l'exercice 2021	- 89 599,46 €
Résultats antérieurs reportés	186 028,24 €
Solde d'investissement reporté	69 322,78 €
Solde d'exécution reporté	- 20 276,68 €
Solde des restes à réaliser	10 740,60 €
Besoin en financement affectation en réserves	31 017,28 €

Report en fonctionnement

567 484,06 €

Fixation des taux d'imposition 2022

En 2022, le Conseil Municipal n'aura pas à voter de taux de taxe d'habitation. En effet c'est le taux 2017 qui est automatiquement reconduit par la loi. Pour rappel ce taux est de 10,03 %.

Le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des 2 taxes directes locales en vigueur en 2021, soit pour 2022 :

- | | |
|---|---------|
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties | 11,86 % |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 90,20 % |

Budget primitif 2022

Le Conseil a adopté le budget primitif de l'exercice 2022

- Dépenses de fonctionnement	1 523 530,06 €
- Recettes de fonctionnement	1 523 530,06 €
- Report de l'exercice antérieur	567 484,06 €
- Dépenses d'investissement	772 017,28 €
- Recettes d'investissement	772 017,28 €

Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire le montant des contributions directes à lever est de 446 256 €.

Demande de subvention DETR 2022 pour les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle. Demande de financement de 50 % des travaux éligibles HT.

2 MAI

- Convention projet « Jeunesse » : dans un partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, la commune de Steinbach a souhaité développer une offre socio-éducative en direction des adolescents et proposer des espaces d'implication des jeunes dans la vie locale. Les communes de Steinbach, Uffholtz, Wattwiller, ayant reconnu que le projet proposé répondait à un principe d'intérêt général et entrainé dans leurs domaines de compétence, ont décidé d'apporter leur soutien financier et matériel. Une convention fixant les modalités financières des différents partenaires sera établie du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.
- Adhésion de la commune à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) des activités de traitement de données personnelles de la collectivité.
- Mise à disposition de personnel par la commune d'Uffholtz dans l'organisation du service Périscolaire.

12 JUILLET

- Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Steinbach.
- Création d'un poste permanent d'agent administratif à temps complet (35 heures).
- Projet de rénovation simplifiée de l'école maternelle : attribution des marchés.
- Le marché de restauration périscolaire arrivait à son terme fin 2022. La procédure retenue a été celle du Marché A Procédure Adaptée (MAPA) fondée sur la consommation d'aliments respectueux du développement durable en introduisant une part non négligeable de produits issus de la filière bio et de productions locales. Elle prévoit également un repas végétarien par semaine. Un repas de substitution à la viande sera proposé tous les jours.

26 JUILLET

Révision des différents tarifs du périscolaire et augmentation de 1,6 % des différents tarifs correspondant à l'inflation en 2021. Augmentation spécifique de 28 centimes du forfait repas de la tranche T3 afin de compenser le coût supplémentaire des repas bio. Augmentation de 1,6 % des tranches de revenu fiscal.

27 SEPTEMBRE

- Projet de rénovation simplifiée de l'école maternelle : attribution du lot 2.
- Attribution des subventions annuelles pour un montant de 7 000 €.

13 DÉCEMBRE

- Protection sociale complémentaire, risque « prévoyance » : augmentation des taux de cotisation en 2023.
- Signature de la convention de mise à disposition d'un animateur territorial pour exercer les fonctions de directeur du service périscolaire.
- Révision du prix de la chasse 2023.
- Achat d'une parcelle de forêt d'une superficie de 9,66 ares.
- État de prévision des coupes de bois pour 2023 : prévision des recettes : 36 890 €. Prévision des dépenses d'exploitation : 20 410 €. Travaux patrimoniaux pour un montant de 12 890 €.
- Adhésion de la commune à l'association pour les Centrales Villageoises Thur-Doller dont la mission est de mener toutes les démarches nécessaires à la création d'une société de production et de revente d'énergies renouvelables.



Sur cette photo de Thierry Misslen, prise sur la Cote 425 et datée du 8 avril, la chevrette blanche paraît très affaiblie.

Depuis, la mascotte du village n'a plus été vue et, bien que sa dépouille n'ait pas été retrouvée, elle est sans doute morte. Elle était âgée de plus de 13 ans.

Espérons que sa particularité génétique, une sorte d'albinisme appelée leucisme, se trouve dans les gènes des chevreuils restants et que Steinbach verra un jour une nouvelle chevrette blanche sur ses terres...

SMTC - SM4 - DÉCHETTERIES

Le SMTC (Syndicat Mixte Thann-Cernay) est en charge de la collecte et du tri des déchets au niveau de la CCTC.

Le SMTC réfléchit actuellement au remplacement des sacs pour biodéchets, en plastique biodégradable, par des sacs alimentaires en papier, compostables, absorbant mieux l'humidité... mais plus chers.

SMTC : 03 89 75 29 05 ou contact@smtc68.fr - Site : <https://www.smtc68.fr>

Le SM4 est chargé du traitement et de l'élimination des déchets sur un territoire regroupant cinq Communautés de Communes, dont celle de Thann-Cernay, et le SMTC.

Son objectif est la réduction et l'autogestion des déchets ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Actuellement les collectes entrant à la plateforme de compostage sont en hausse de 9,7 % par rapport à 2020 et les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) représentent 95,8 kilos par habitant. Site: <https://www.sm4.fr>

Les Déchetteries

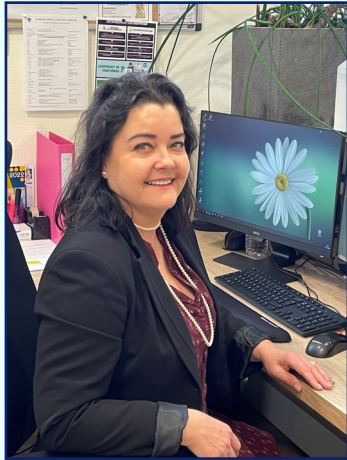
Déchetterie d'Aspach-Michelbach: depuis le 1^{er} octobre 2022, un nouveau règlement est entré en vigueur.

- L'accès est désormais autorisé le matin jusqu'à 12h15 et les après-midi jusqu'à 16h45 (hiver) et 17h45 (été). La déchetterie ferme ses portes 15 minutes plus tard.
- Les véhicules de tourisme munis d'un attelage d'une longueur totale inférieure à 8 m (7 m auparavant) sont autorisés. Les attelages de plus de 8 m de long sont admis sur dérogation et sur rendez-vous, uniquement les mercredi et jeudi.
- De nouvelles filières ont été mises en place pour une collecte séparée des articles de sport et de loisir ainsi que pour les articles de bricolage et de jardinage thermiques.

Le règlement de la déchetterie est consultable sur le site internet www.smtc68.fr

NOUVEAUTÉS 2022

Deux nouveaux visages à la Mairie



JOËLLE



ÉLODIE

Suite aux départs d'Alexandra et de Virginie, c'est Élodie Mary qui, depuis le 17 octobre 2022, traite les dossiers de comptabilité, assurances, achats...

Depuis le 1^{er} décembre, Joëlle Hoeffler, en contrat aidé, assure l'accueil et le secrétariat.

Une nouvelle organisation au Périscolaire

Depuis la rentrée de septembre, l'organisation de la « Récré des Coucous » a évolué. Benoît Hager, déjà directeur du Périscolaire d'Uffholtz, est arrivé en soutien de l'équipe en place. Nommé directeur de la Récré des Coucous, il assure la gestion administrative et pédagogique du Périscolaire de Steinbach. Il sera prochainement remplacé à ce poste. Ingrid reste responsable du site, secondée par Marion (remplacée temporairement par Djamilia) et, au moment des repas, par Émilie et Denis. Les réunions de préparation des animations sont désormais communes pour Steinbach et Uffholtz.

Cette nouvelle organisation permet de redynamiser les équipes et met en place une collaboration et un partage des compétences entre nos deux villages voisins. Ce mode de fonctionnement est apprécié de tout le personnel.

De nouvelles économies

Dans le cadre de la réflexion globale de la commune concernant les économies d'énergie, la Mairie a, en novembre, contacté tous les Steinbachois via un sondage.

- En réponse à la question concernant l'allongement de la plage d'extinction de l'éclairage nocturne, 82 % des personnes se sont déclarées favorables à une plage 23h (au lieu de minuit) - 5h.

- En ce qui concerne les illuminations de Noël, 55 % des réponses étaient en faveur d'une réduction, 20 % pour une suppression totale et 20 % pour garder toutes les illuminations. La quantité de décorations a donc été réduite ainsi que la durée des illuminations, portée du 27/11 - 08/01 au 05/12 - 02/01.

Dans le cadre de cette sobriété énergétique, un certain nombre de mesures a déjà été pris comme la limitation de la température dans les bâtiments publics, la suppression de l'eau chaude dans les toilettes, le remplacement de certaines horloges de régulation du chauffage, la mise en place de LED et la sensibilisation de tous les personnels.

Une nouvelle association

La commune est, depuis fin 2022, le siège d'une nouvelle association :

« **L'Alsacienne Organisation** » dont le but premier est de faire perdurer l'organisation de l'impressionnant événement cycliste international créé en 2016 : « L'Alsacienne ».

Le directeur en est Michel Brayé, par ailleurs créateur de l'épreuve. Il est entouré de nombreux membres dont les Steinbachois Joëlle Bohl, Dominique Burrer et Joël Latscha, sous la présidence du Cernéen Christophe Meyer.

L'Alsacienne 2023 prend un nouveau départ sous l'impulsion de la stratégie touristique de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Au départ du barrage du lac de Kruth-Wildenstein, plus de 2 000 cyclistes découvriront des facettes du Massif des Vosges en empruntant des parcours identifiés parmi les plus difficiles de France. Un parcours est dédié aux randonneurs, équipés ou non de vélos à assistance électrique. Le départ des 4 parcours est commun. Sensations garanties !

En 2021, sept cyclistes steinbachois ont participé à l'épreuve. Combien serez-vous le 25 juin 2023 ?



PROJETS 2023

PRÉSENTATION D'UN PROJET CITOYEN : produire ensemble de l'énergie renouvelable

Face au renchérissement du coût de l'énergie et aux problématiques liées à l'environnement, de nombreux projets citoyens de production d'énergie renouvelable émergent un peu partout. Sur notre territoire, plusieurs communes de la Communauté de Communes de Thann-Cernay ont décidé de se regrouper pour monter un projet citoyen de production d'énergie renouvelable.

Qu'est-ce qu'un projet d'énergie citoyenne ?

Ce sont des citoyens, des collectivités, des entreprises et associations locales... qui se regroupent pour monter une société de production d'énergie renouvelable.

Quel intérêt pour nous ?

Ce sont les habitants du territoire qui décident, et donc les projets se font selon l'intérêt local. Les retombées économiques reviennent au territoire, que ce soient les bénéfiques ou l'activité économique que génère le projet.

Depuis environ un an, sous l'impulsion de quelques élus locaux, sous l'égide du Pays Thur-Doller et avec l'aide d'Alter Alsace Énergie, un groupe de citoyens s'est constitué et réfléchit en vue de monter une société de production d'énergie renouvelable. Dans un premier temps, il s'agit d'équiper des toitures appropriées de panneaux photovoltaïques afin de développer une production et une consommation locales d'électricité ou une revente à EDF. La commune de Steinbach a tout de suite proposé de mettre à disposition du projet la toiture de la mairie.

Le groupe a constitué une association de préfiguration dont les statuts ont été déposés au Tribunal de Thann et dont les membres et le bureau, tous bénévoles, étudient la meilleure façon de créer la société de production.

Nous ne sommes pas les seuls ni les premiers sur ce genre d'action. De nombreuses structures se sont déjà créées et des réseaux d'aide existent. En France, on recense plus de 300 projets portés ainsi par les citoyens. En Alsace, depuis 2007, dix collectifs se sont déjà montés pour produire de l'énergie. Ainsi notre groupe a choisi d'adhérer au réseau des Centrales Villageoises, dont il existe un bel exemple qui fonctionne non loin de nous, les Centrales Villageoises de la Weiss (qui a déjà créé 13 installations photovoltaïques dans la vallée de Kaysersberg).

(<https://www.weiss.centralesvillageoises.fr/>)

Comment chacun peut-il participer ?

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu depuis un an sur le territoire. Aujourd'hui toute personne intéressée peut adhérer à l'association et participer à ses travaux (cotisation 15 €). Pour tout renseignement, écrire à thurdoller@centralesvillageoises.fr.

Par la suite, toute personne motivée pourra :

- mettre à disposition son temps pour participer à la vie de la société et gérer le projet (on a besoin de compétences techniques, financières, et de gestion),
- mettre à disposition de l'épargne, en prenant des parts de la société,
- mettre à disposition un site potentiel de production, par exemple une grande toiture pouvant accueillir une installation photovoltaïque.

Pour en savoir plus sur l'énergie citoyenne, les sites suivants pourront vous éclairer : www.energie-partagee.org - www.centralesvillageoises.fr - www.alteralsace.org/energie-citoyenne



ÉTUDE DE SÉCURITÉ en traversée du village

Régulièrement, des riverains de la Rue de Cernay se plaignent de la vitesse estimée excessive des véhicules dans cette rue. Il en est de même dans le centre du village. Malgré une limitation à 50 km/h dans la Rue de Cernay et à 30 km/h dans le centre, un certain nombre d'automobilistes ne respecte pas ces limitations.

Des relevés de vitesse ont été réalisés à plusieurs reprises, notamment en 2002 et 2008. Ces comptages, menés avec l'aide des services du Département, avaient précédé les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs qui avaient été réalisés au niveau de l'entrée du village et du Monument aux Morts.

Deux radars pédagogiques ont par la suite été installés, et la Gendarmerie est souvent sollicitée pour mener des contrôles de vitesse et verbaliser les contrevenants.

L'équipe municipale actuelle a souhaité reprendre ce dossier afin d'étudier les solutions qui seraient possibles pour réduire la vitesse des véhicules, avec pour objectif d'accroître la sécurité des piétons et des cyclistes sur cet axe et dans le village.

Début 2022, un bureau d'études spécialisé a été mandaté pour effectuer une étude globale et proposer des solutions d'aménagements.

Cette étude a débuté par des relevés de trafic et de vitesse qui se sont déroulés ce printemps en trois points : à l'entrée du village, au dessus de la chapelle du Birling, et au niveau de l'usine Trelleborg.

Compte-tenu de ces résultats et des différentes contraintes, le bureau d'étude a proposé des aménagements de type chicanes ou écluses, sachant qu'un plateau ralentisseur a déjà été exigé par la Communauté Européenne d'Alsace au droit des futures constructions qui remplaceront l'usine Trelleborg. Ces aménagements ont été présentés et discutés une première fois avec les services de la CEA.

Nos Rue de Cernay et Grand' Rue étant des voies départementales, tous les aménagements doivent être validés par ces services et, bien évidemment, doivent respecter toutes les normes en vigueur (par exemple le "feu sanction" qui passe au rouge lorsqu'un usager ne respecte pas la limitation de vitesse est désormais interdit).

Ces projets d'aménagements seront à nouveau discutés en commission technique communale puis chiffrés et présentés à la population au cours d'une réunion publique. Ensuite des essais seront réalisés grâce à des aménagements provisoires avant l'installation d'aménagements définitifs.

MINE(S) SAINT-NICOLAS

Durant l'année 2022, sous l'impulsion de son nouveau président, Antoine Gil, l'Association « Potasse » a continué les travaux d'excavation dans la mine et a surtout achevé les travaux de valorisation de la place du Silberthal avec la construction d'une fontaine, l'allongement du mur de soutènement déjà existant et la mise en place d'un second mur de soutènement au début du chemin de randonnée.

De plus, l'Association a déposé au Service Régional d'Archéologie une demande d'autorisation afin de pouvoir effectuer un chantier archéologique durant l'été 2023. Ce chantier sera réalisé à proximité de la mine Saint-Nicolas et consistera à fouiller le porche d'entrée ainsi que l'entrée d'une mine. Aucune source écrite n'évoque cette exploitation, officieusement baptisée mine "Saint Nicolas 2", ce qui permet de laisser libre cours aux hypothèses. Est-ce une autre exploitation voisine de la Saint Nicolas ? Une seconde entrée de la Saint Nicolas ? Une première tentative d'exploiter le filon de la Saint Nicolas ?

Cette fouille aura ainsi pour objectif de répondre à ces questions et permettra d'en apprendre davantage sur le patrimoine minier du Silberthal.





La Récré des Coucoucs se met au vert !

Tout au long de l'année, "La Récré des Coucoucs" accueille environ une cinquantaine d'enfants de 3 à 12 ans dans sa structure. Elle fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi et soir jusqu'à 18h30 pendant les périodes scolaires. Les animatrices s'efforcent d'y enseigner la solidarité, le partage, la générosité, l'écoute, l'entraide.

N'oubliez pas que, pour les enfants, "La Récré des Coucoucs" est avant tout un lieu d'amusement et de divertissement !

Benoît, Denis, Djamila, Emilie, Ingrid et Marion veillent sur eux dans une ambiance conviviale, voire familiale.

Pour plus de renseignements ou une inscription, vous pouvez les contacter en téléphonant au 03 89 39 72 80 ou par courriel : periscolaire@steinbach68.fr

Tout un programme pour des éco-citoyens!

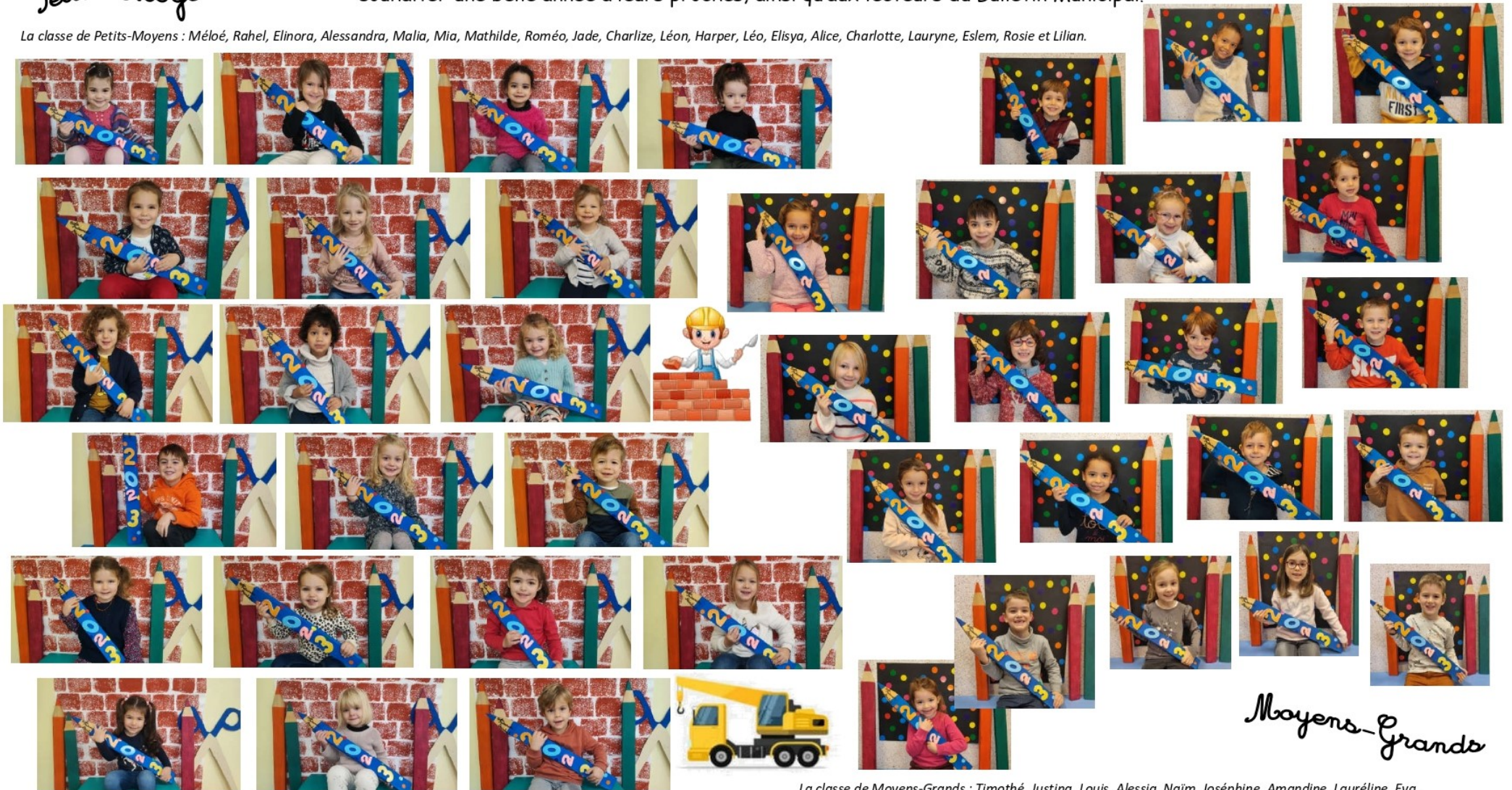




A l'école

Comme chaque année, les 40 élèves de l'école maternelle 2022/2023, en classe de Petits-Moyens ou de Moyens-Grands, prennent la pose pour souhaiter une belle année à leurs proches, ainsi qu'aux lecteurs du Bulletin Municipal!

La classe de Petits-Moyens : Méloé, Rahel, Elinora, Alessandra, Malia, Mia, Mathilde, Roméo, Jade, Charlize, Léon, Harper, Léo, Elisya, Alice, Charlotte, Lauryne, Eslem, Rosie et Lilian.



Moyens-Grands

La classe de Moyens-Grands : Timothé, Justina, Louis, Alessia, Naïm, Joséphine, Amandine, Lauréline, Eva, Gabin, Mathéo, Emilia, Susana-Maria, Robin, Charles, Emma, Léo, Mélodie, Camille et Maël.

maternelle...



Cette année scolaire est marquée par la délocalisation des deux classes de l'école, en raison de sa rénovation. La classe des Petits-Moyens n'a pas migré très loin et a pris ses quartiers dans l'aile sud du bâtiment.



Les locaux de l'École de Musique sont exceptionnellement mis à disposition pour les activités sportives et les temps de repos des élèves de Petite Section.



La classe se situe dans l'ancienne salle de motricité de l'école et utilise le vestiaire des Moyens-Grands. La cour de récréation est étroite mais usitée dans toute sa longueur.



La classe des Moyens-Grands a investi un haut lieu du village par-delà la rue du 152^e Régiment et l'Eglise : le foyer communal.



Les espaces sont bien investis, du regroupement aux ateliers en passant par la motricité et les récréations. A l'heure de la sortie, c'est la Récré des Coucou qui est occupée.

La classe se situe à l'étage, dans la grande salle. Les élèves s'y rendent par l'escalier et utilisent la mezzanine comme vestiaire.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU SILBERTHAL

Rétrospective année 2022

JANVIER

Reprise de l'école avec le virus qui contamine les élèves, classe après classe. Un mois perturbé par les nombreuses absences, les retours, les autotests, les tests ...16 à 19 % d'absentéisme.



Projet avec le partenariat de la Médiathèque de Cernay : visite d'une exposition d'œuvres d'une illustratrice, Justine Brax, et rencontre avec cette dernière. Atelier de création d'autoportraits avec les classes CP-CE2 et CE1-CM1.

FÉVRIER : plus de masques en extérieur. Reprise des séances natation pour les CP-CE2.

MAI : participation au défi « A l'école, j'y vais autrement », une sensibilisation collective et écocitoyenne. Un partenariat avec les Âneries d'Uffholtz de l'Eselsbus pendant le projet « Je vais à l'école autrement ». Création d'affiches pour sensibiliser les enfants à l'impact de leur action sur l'environnement.



MARS : une surprise ! Une lapine et ses lapereaux en visite à l'école. Anna a présenté ses petits compagnons aux camarades de l'école. Une séance d'observation et l'occasion de faire des sciences.

Carnaval : l'école en fête.

AVRIL : les élèves retrouvent leur cour sans barrière, sans séparation : un retour « à la normale » pour le plus grand bonheur des enfants.



Initiation au jardinage en partenariat avec l'association du Stein pour la classe de CE1-CM1.





JUIN : une journée avec l'association CADRE pour initier les élèves à la sécurité routière et à l'usage du vélo.

Rencontre de handball sur herbe, dans le cadre de l'opération « Grand Stade » à Cernay, pour la classe de CM1-CM2, après un cycle handball de 8 séances assurées par 2 entraîneurs bienveillants, Simon Pascolo et Lilian Gay, du club de Cernay Wattwiller handball.

SEPTEMBRE : découverte d'un instrument à vent, la clarinette, grâce à l'intervention d'un professeur de clarinette de l'École Artistique Thann-Cernay.

OCTOBRE

Participation de l'ensemble des élèves de l'école du Silberthal à l'opération solidaire ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Course longue au Plateau de la Loh. Bravo pour l'engagement des élèves et leur mobilisation exceptionnelle pour collecter des dons (plus de 3 000 €) pour l'association.



JUILLET

- Journée des Talents, avec une animation musicale présentée par les élèves musiciens de l'école.
- Une journée pour faire connaissance avec Clyde et Nudla, deux ânes d'Uffholtz (et l'occasion de faire des sciences) et sortie pédestre de fin d'année en leur compagnie.
- Pique-nique au Domaine du Hirtz à Wattwiller.
- Le dernier jour de classe entre camarades : jeux de société dans la cour.





OCTOBRE : des dessins pour les militaires en OPEX (OPérations EXtérieures) ; une action solidaire.



DÉCEMBRE : un spectacle au Théâtre de la Sinne à Mulhouse. Et l'arrivée de la première neige annonçant la venue de l'hiver pour le plus grand bonheur des enfants.

Un nouveau banc dans la cour de l'école, très apprécié par nos élèves. Merci à tous les bénévoles de la Journée Citoyenne !



NOVEMBRE : Veille du 11 novembre, une sortie sur le chemin de la mémoire. Départ devant le Monument aux Morts et montée jusqu'à la stèle de la Cote 425. Présentation d'objets et de photos de la Grande Guerre par S. Lonjaret.



ZOOM sur... le CAP de Pionniers-Caravelles à Steinbach

L'Association des Scouts et Guides de France est un mouvement catholique de jeunesse et d'éducation populaire qui, depuis 100 ans, transmet les valeurs du Scoutisme créé par Baden Powell. Quels que soient son âge, sa nationalité, sa confession, chacun(e) est bienvenu(e) chez les Scouts et Guides de France !

A ce jour, l'Association compte 319 000 bénévoles adultes et 66 000 jeunes. Dans une société où se révèle une urgence éducative, l'éducation doit donner du sens et se faire ensemble : famille, école et partenaires associatifs. C'est par l'action, en se confrontant à la réalité, que les jeunes sont éveillés par des adultes bénévoles à l'autonomie et à la responsabilité et qu'ils vivent des expériences au cœur des grandes questions du monde (solidarité, environnement, citoyenneté...).

Parce que c'est en faisant que l'on apprend, la pédagogie proposée par le mouvement aux jeunes âgés de 14 à 17 ans (branche des « Pionniers-Caravelles ») est basée sur la mise en œuvre d'un projet appelé un CAP (Concevoir, Agir, Partager). Chaque jeune peut ainsi vivre ses envies, acquérir des compétences, oser la rencontre et s'affirmer. Ce projet, proposé par les jeunes, est voté par le groupe et répond en général à 5 critères : l'utilité, la rencontre, la créativité, la découverte, le dépassement.

A partir de septembre 2021, les « Pionniers et Caravelles » de Thann ont choisi de travailler sur le thème de la protection de notre environnement. Dans ce cadre, ils ont organisé un concours de cuisine où les jeunes avaient pour mission de respecter un budget et de concevoir des repas et goûters équilibrés à base de produits locaux, sans déchets et en respectant un budget. Par la suite, ils se sont consacrés à la fabrication de rocket-stoves (poêles à bois basse consommation) dans la perspective de réduire leur consommation de bois pour cuire leurs aliments durant le camp. Enfin, sensibilisés à ces valeurs humanistes, les « Pionniers et Caravelles » ont eu à cœur de les diffuser par une action bénévole citoyenne au service de la vie locale.

C'est ainsi qu'à Steinbach un groupe de 18 jeunes a consacré huit samedis, de 14h à 17h, à fabriquer des mobiliers et bacs à fleurs uniquement à base de matériaux de récupération (une soixantaine de palettes) pour créer une aire de repos conviviale et végétalisée sur la zone macadamisée du plateau sportif. Sans esprit de compétition, sans jugement, chacun progressant à son rythme, les jeunes ont appris à scier, poncer, clouer. Ce projet a permis aux jeunes de prendre conscience que la solidarité l'emporte sur l'individualisme, la générosité sur le repli sur soi, la sobriété sur la consommation effrénée. **Brigitte Stutz**



NOTRE ABÉCÉDAIRE



A comme Arboriculture

13 mars : cours pratique d'arboriculture, animé par Frédéric Ineich, au verger pédagogique de Steinbach.
En 2023, séances les 19 février et 19 mars à 9 h au verger.



C comme Club Vosgien de Cernay

Le CVC intervient régulièrement à Steinbach.
En 2022, dégagement d'arbres sur des sentiers, remplacement de potelets, débroussaillage (ici, à l'Ermitage Sainte Marie-Madeleine) et remise en état du sentier vers la stèle Jacquot.

18



B comme Botanique

11 septembre : découverte de la flore autour de Steinbach, proposée par Guy Holder dans le cadre de l'Association du Foyer.
A la fin de cette balade nature, le plantain lancéolé, le bouillon blanc et la vergerette n'avaient plus de secrets pour les participants !
D'autres balades nature sont prévues en avril et mai 2023.

D comme déchets verts

Le record de 2021 (28 tonnes) n'a pas été battu en 2022 mais, avec 22 tonnes, le tonnage de déchets verts collectés grâce au soutien du SMTC tourne autour de la moyenne de ces 12 dernières années.
Les 5 et 6 novembre, démonstration de broyage de végétaux.



T comme travaux entrepris par la CCTC (sur le réseau d'eau) et par la commune (réfection de chaussée).



C comme Chouettes

En 2022, dans le nichoir du clocher de Steinbach, une chouette effraie a pondu quatre œufs.
Sur la photo, deux poussins nés en juin. On peut espérer que les quatre sont parvenus au stade adulte !



F comme Fêtes des voisins, un moment de partage et de convivialité dans différents quartiers de Steinbach.



Fête couplée avec la 3^e édition du festival culturel « A cour et à jardin ».



H comme Haut-Rhin propre
le 9 avril, avec une belle représentation des JSP !



S comme STEIN
qui a fêté ses 3 ans le 24 juin dans une ambiance estivale et festive.

J comme Journée Citoyenne

21 mai : 6^e Journée Citoyenne. Georges (Cantarutti) a eu fort à faire pour photographier les nombreux chantiers éparpillés dans le village.







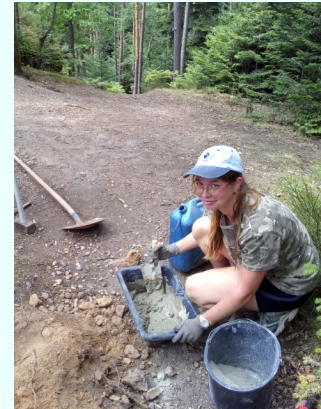
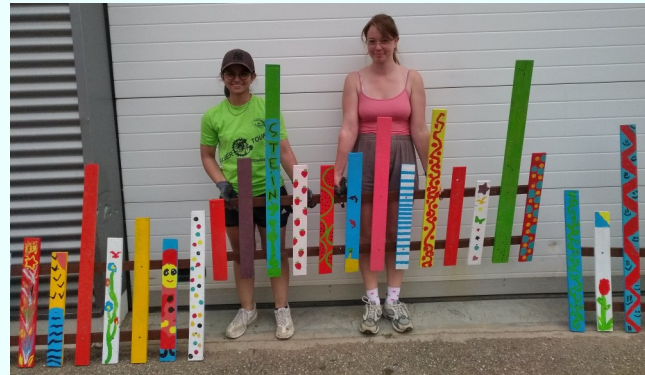


O comme ouvriers communaux

En plus des travaux habituels, nombreux, variés et saisonniers, en 2022 : déménagement d'une classe à l'école maternelle, aménagement d'une salle de classe provisoire au foyer et fabrication de bancs à la Munimotta.



Avec les jeunes des jobs d'été, fabrication et pose d'une rambarde en bois à la chapelle Sainte-Thérèse (Oriane et Théo), assemblage d'une barrière avec les éléments peints lors de la Journée Citoyenne (Sara et Clara), pose d'un portail à l'école maternelle (Oriane et Théo), préparation de mortier (Sara).



R comme Repair Cafés,

organisés par l'Association du Foyer de Steinbach, pour Réparer (vélos, électroménager, matériel de bricolage et de jardinage en tout genre), Réduire les déchets réparables et Rencontrer autrement... Après le Repair Café du 23 avril, celui du 19/11, 3^e Repair Café d'automne, a connu un beau succès, avec 7 bénévoles, 9 réparateurs, 18 visiteurs, 41 kilos d'objets réparés et 8 kilos non réparables (bons pour la déchetterie).

En 2023, 2 Repair Cafés sont programmés, les 15 avril et 21 octobre.



S comme STEIN à nouveau !

L'application « **SteinApp** » permet de partager localement et gratuitement des biens et des services, de créer du lien. <https://lestein.fr/steinapp>

Le 3 mai 2022, à la fin de son émission « **Carnets de Campagne** » sur France Inter (à 12 h 30), Philippe Bertrand a consacré 1 minute au STEIN et à la Journée Citoyenne de Steinbach ! <https://www.franceinter.fr/emissions/carnets-de-campagne/carnets-de-campagne-du-mardi-03-mai-2022>

-FB FICHTER BUREAUTIQUE

Mobilier & Fournitures de Bureau

Distributeur agréé SHARP

PHOTOCOPIEURS - TELECOPIEURS

ID'KDO - papeterie

10%

de réduction
sur présentation de ce
coupon*

18, rue Poincaré
68700 CERNAY
03 89 39 86 60

www.fichterbureautique.fr

*hors promotions et matériel informatique



**ORIGIN
INFO SYSTEM**
WWW.ORIGIN.FR

Ordinateur sur mesure Vente et réparation
Gamer - Particulier - Pro

Fixe - Portable - Tout-en-un - Custom

THANN - 60 rue du Général de Gaulle - 03.89.37.55.57
BOLLWILLER - 13 rue de la gare - 09.53.26.56.62

CANDUSSO Sàrl

GARAGE-STATION SERVICE
FIOUL-GAZOLE-GNR-CARBURANTS

32 rue d'Aspach
68700 CERNAY



03 89 75 46 82 03 89 39 73 43

candusso@orange.fr
www.fioul-candusso-cernay.fr

CARROSSERIE BRUNNER

Maître carrossier - Entretien - Réparation automobile

Agréé Assurance **Allianz** 
SOFCA

Prêt de véhicule de courtoisie



11 rue de la Thur - 68800 VIEUX-THANN

Tél. 03 89 37 83 50

AMBULANCES.
du **TAXIS**
VIEIL
ARMAND agréée

33a, faubourg de Colmar
68700 CERNAY **03 89 75 42 18**

Services Funéraires

Alain Hoffarth

Pompes Funèbres
& Marbrerie

à CERNAY
1 rue traversière

alain-hoffarth.fr

Habilitation N° 14/68-34-35-56-153-13/68-166-17-68-197-17-68-199 N° ORIAS : 07054076

HUG

TOITURE

COUVERTURE • ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ • ISOLATION
BARDAGE
FENÊTRE DE TOIT

25, rue de l'Europe • 68700 CERNAY **03 89 75 55 54**



CATTIN

GRANDS VINS ET CRÉMANTS D'ALSACE

FAMILLE DE VIGNERONS DEPUIS 1720



La Cave du Vieil Armand

Depuis 1959...

Vins et Crémants d'Alsace
Vins Biologiques (FR-BIO-01)
Produits de la Région
Paniers Garnis
Musée du Vigneron
Portes Ouvertes 5 & 6 Août 2023

La Cave du Vieil Armand - 7J/7
1 Route de Cernay
68360 SOULTZ-WUENHEIM
Tél. 03.89.76.73.75
caveau@cavevieilarmand.com
www.cavevieilarmand.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**Vous souhaitez insérer un encart publicitaire
dans notre prochain Bulletin Municipal ?**

**Contactez la Mairie !
03.89.75.40.58
mairie@steinbach68.fr**



TRAITEUR KUTTLER

cuisinier-traiteur, poissonnerie

qualité - fraîcheur
telle est notre devise

depuis 1987



KUTTLER

47 rue Creuse 68470 RANSPACH
Tél : 03 89 82 18 84 Fax : 03 68 47 73 83

www.traiteur-kuttler.fr

contact@traiteur-kuttler.fr





MAROQUINERIE
TSCHEMBER
by Cecile

Souriez, la Maroquinerie Tschember
vous guide dans vos achats.
Conseils et qualité sont au cœur de notre métier

03 89 39 80 76 - 14 rue Poincaré, 68700 Cernay



FEMME - HOMME
L'INSTANT COIFFURE
by Mel

03 89 75 20 98

44 Grand Rue 68700 Steinbach

Mardi : 9h-17h / Mercredi : 9h-18h / Jeudi : 10h-18h
Vendredi : 9h-18h / Samedi : 8h-15h



atelier 24

Petits vêtements et jolies choses

VÊTEMENTS POUR BÉBÉS ET ENFANTS

*

CRÉATIONS POÉTIQUES ET CONTEMPORAINES

*

FAIT MAIN A STEINBACH EN PETITES SÉRIES OU PIÈCES UNIQUES

Boutique : atelier24-boutique.com

*

Etsy : atelier24boutique.etsy.com
Facebook : @atelier24couture
Instagram : @atelier_24_couture

*

Contact et demandes personnalisées :
info@atelier24-boutique.com

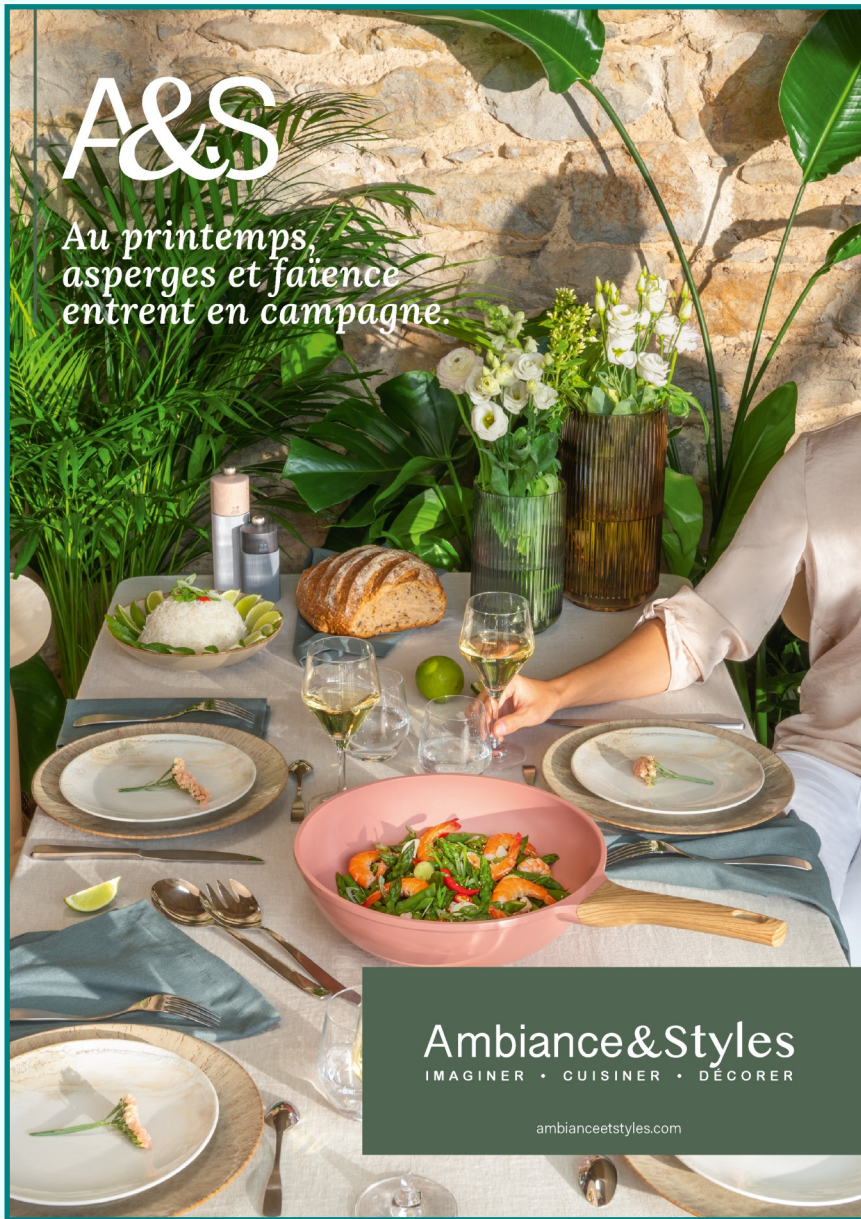


PS SERVICES

Dépannage Serrurerie
Ouverture de porte
Dépannage Plomberie
Débouchage
Inspection caméra

Stoecklin Pascal
06 80 07 98 18

1 rue de la Côte 425 • 68700 STEINBACH
06 52 70 47 85 • Fax 03 89 38 01 04 • ps.services.depannage@gmail.com



1, rue du Lot et Garonne - 68700 CERNAY - 03 89 75 57 33

Ambiance et style de Noël à Steinbach !



**VOTRE PHOTOGRAPHE À STEINBACH
(ANCIENNEMENT À CERNAY)**

PHOTOS OFFICIELLES
 PORTRAIT - GROSSESSE
 MARIAGE - ANNIVERSAIRE
 LOCATION DE CABINE PHOTO
 IMPRESSION PHOTO

**Uniquement sur
Rendez Vous**

06.32.58.96.70
 2, RUE DE LA RIVIÈRE - 68700 STEINBACH

WWW.JCS-PHOTOGRAPHY.FR -
 WWW.CABINE-PHOTO.FR

JCS
 PHOTOGRAPHY





Merci aux annonceurs qui ont participé à ce Bulletin Municipal

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

28 février au 4 mars : 11^e édition de la « Semaine sans Télé », organisée par l'Association du Foyer de Steinbach. Aperçus des soirées du lundi (ateliers couture, cosmétique, vélo électrique, initiation à l'appli SteinApp), mardi (soirée « Lego ») et mercredi (ping-pong, sportif !).



26 mars : salle (Sainte-Odile de Vieux-Thann) comble et public enthousiaste pour le 77^e Concert de Gala de l'Harmonie du Silberthal. Olivier Werly et Benoît Blosenhauer dirigent la quarantaine de talentueux musiciens dans un programme varié, alliant grands classiques et musiques de films. Clément Schaffner fait (re)découvrir le thérémine, instrument de musique électronique. Et programme jazzy et décoiffant avec les 6 jeunes musiciens du groupe « Silberholtz »!



3 avril
Exercice de printemps des Sapeurs-Pompiers sur l'ex-site Trelleborg.



8 avril
Cette année encore, le Crédit Mutuel de Cernay a offert des lapins en chocolat aux écoliers de l'école maternelle.

16 avril : Stein'Pâques ! Les enfants sont partis à la recherche de Monsieur Lapin qui a disparu la veille de Pâques ! Deux des étapes (conte et échauffement) du chemin balisé par des carottes... avant le goûter offert par Madame Lapin, pressée d'avoir des nouvelles de son mari.



7 mai : Commémoration de l'Armistice de 1945.



8 mai : inauguration de l'aménagement du plateau sportif par les scouts (voir page 17).

8 mai : soirée Salsa, organisée par l'Association du Foyer.



21 mai : 6^e Journée Citoyenne (voir pages 20 à 22)

28 et 29 mai

11^e édition du Silbertour, attendue par nombre de participants après 2 ans d'absence. Sur les 480 participants de l'édition 2022 (plus de 500 espérés en 2023 !), une centaine de nouveaux. Tous ont apprécié les tracés des 5 parcours (de 10 à 50 km), renouvelés chaque année afin de surprendre et de faire découvrir la région. Bravo aux 40 Steinbachoïses qui ont participé au Silbertour.

Nouvelle page Facebook : Silbertour68 (remplace Silbertour suite au piratage)

Nouvelle page Instagram : Silbertour68 (création)

Adresse mail : silbertour68@gmail.com



6 juin : la 15^e rencontre annuelle de la Fédération du Patrimoine Minier, présidée par Pierre Fluck, a lieu à Steinbach. L'occasion, pour la soixantaine de participants, de (re)découvrir la Mine Saint-Nicolas ainsi que le Donnerloch, grande mine à ciel ouvert, datée du Moyen-Age par les fouilles archéologiques conduites par Bernard Bohly et l'équipe des Trolls.



18 juin : Fête de la Musique au Silberthal, avec l'Harmonie, les jeunes musiciens du Silber'Holtz et le groupe de Zumba de Priscilla. Serge, Yvette et Robert, à l'accordéon, ont joué quelques morceaux et accompagné les chants du public... et les danses des enfants.



25 juin : Concert « Silber'Sax » au Silberthal. Olivier Werly a fait des émules de tous âges !



26 juin Journée fin de session des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers).

8/9/10 juillet : nouvelle formule pour le 8^e Festival d'Été , organisé par l'Association du Foyer. Les animations, plus nombreuses et variées, visant un public plus large, sont regroupées sur 3 jours consécutifs.



8 juillet : Avec les trois troubadours de « Myris et les Swampeux », voyage aux Blues des origines, de Chicago à New-Orleans. Avec « Fusibles et Dentelles », des chansons françaises aux textes pleins d'humour, d'amour et un brin érotiques.



9 juillet : Apéritif-concert donné par l'Harmonie du Silberthal, sous le préau de l'école.



9 juillet après-midi : retour du jeu de piste « Attention, dragon grognon », à base d'énigmes pour petits et grands, suivi du « Bal des enfants », animé par Pierre Castellan.



Belle surprise non programmée, la troupe Quendor offre un lumineux spectacle de jonglage et de pyrotechnie.



23 juillet : « Guinguette au Silberthal », organisée par Julien Fuchs. Au programme, Blondie Beat Rousse, les Frelots et Dance Floor.



Le soir, les 7 artistes musiciennes de « Las Gabachas de la Cumbia » dansent sur de la musique traditionnelle argentine.



10 juillet : dans l'église du village, le « Trio Ispolin » chante des légendes bulgares centenaires.



18 septembre : Rodrigo Capistrano, saxophoniste brésilien de renommée internationale, a surpris et conquis l'auditoire par sa virtuosité et le choix des œuvres interprétées, tirées de son récital « Solo pour la paix ». Duo de compagnons saxophonistes avec Olivier Werly.



Le jeune DJ P.Y.F. mixe tech-house et techno et enflamme la piste.



16 juillet : lors de la « Nuit des Églises », organisée par la Pastorale du Tourisme sur le thème de « L'Église au jardin », découverte d'un très beau jardin de Steinbach et des représentations de végétaux dans l'église.



24 septembre : « Steinbach dans tous les sens », balade gourmande pour petits et grands, organisée par l'Association du Foyer, ponctuée d'étapes gourmandes (dégustations insolites) et ludiques (jeux, devinettes, peinture).



Septembre 2022 : le Quilles Club Steinbach fête Anne Brun, sa "Reine des quilles" pour la saison 2021-2022, à l'auberge refuge du Neuweiher. Le Club compte désormais deux instructeurs : Annie Girard et Denis Clémentz.



15 octobre : 5^e édition du « Jour de la Nuit », organisée par Steinbach et Uffholtz, sur le thème des animaux nocturnes et des « Cinq sens la nuit ».



11 novembre : lors de la Commémoration de l'Armistice, Bernard Obringer est décoré de la Croix du Combattant et de la médaille de la Reconnaissance de la Nation par Bernard Munch, vice-président de l'Amicale des Anciens Diables Rouges.



19 novembre : Concert de la Sainte-Cécile. Les 41 musiciens (de 12 à 75 ans) de l'Harmonie du Silberthal ont interprété avec brio de célèbres musiques de films de compositeurs contemporains. La qualité de la prestation, dirigée par Olivier Werly et Benoît Blosenhauer,



3 décembre : célébration de la Sainte-Barbe, avec remise de galons (adjudant-chef à Michaël Koenig et caporal à Quentin Elmlinger), de fourragères (fin de formation et intégration pour Lucas Nee et Lendy Braquet), de médailles fédérales (à Gérard Koenig, Michel Elmlinger, Charles Fayolle, Chantal Koenig et Cédric Ancel) et d'insignes (à André Locher et Cédric Ancel).

Réception de deux véhicules : un VTULEHR (Véhicule Toute Utilisation Léger Hors Route), destiné au SUAP (Secours Urgence Aux Personnes), acheté par la commune et équipé par l'Amicale, et un VTU (Véhicule Toute Utilisation), destiné aux opérations diverses, donné par le SDIS68, équipé par la Commune et l'Amicale.



11 décembre : le 4^e Marché de Noël, organisé par l'Association du Foyer de Steinbach sous le signe de l'artisanat et de la gourmandise, a connu un beau succès !



11 décembre

Concert de Noël des « Petits chanteurs de Guewenheim ». Un savant mélange de chants et d'orgue, de morceaux classiques et contemporains et de chants de Noël aussi bien traditionnels que de pays étrangers. Les petits solistes ont conquis le public.



17 décembre : la Fête de Noël des Aînés, exceptionnellement délocalisée à l'Espace Joséphine d'Aspach-le-Bas, a rassemblé une septantaine d'Aînés de Steinbach, de 73 à 96 ans, heureux de se retrouver, après 2 années d'annulation. Ambiance chaleureuse et festive, animée par Sophie au violon et Serge à l'accordéon et une commission « Vie locale » aux petits soins. Sur la photo du milieu, de g. à dr., François Keller, Catherine Fichter et l'abbé Jean-Paul Freudenreich en compagnie d'élus.

Histoire de l'École enfantine (ou maternelle) de Steinbach

Période 1953 - 1985

I – Construction de l'École enfantine

1 - 1953

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la priorité de la commune de Steinbach est de reconstruire ce qui a été détruit. Lors du Conseil Municipal du 25 août 1945, les élus rejettent donc l'offre faite par l'Inspecteur Primaire de Thann de créer une école maternelle à Steinbach « *la commune n'étant pas en mesure de supporter les charges nouvelles qui en résulteraient* ». En l'absence d'école enfantine, les enfants du village sont admis à l'école communale à partir de l'âge de 5 ans, sans préparation préliminaire.

La loi André Marie* du 9 juillet 1952, relative au développement de l'enseignement du français en Alsace-Moselle, prévoit une aide financière allant jusqu'à 90 % pour les communes des trois départements intéressées par « *la construction d'une école comportant une classe enfantine et conforme au prototype du Ministère de l'Éducation Nationale* ». Le 24 juillet 1952, le Conseil Municipal de Steinbach décide alors « *la création d'un poste d'école maternelle et la construction d'une école maternelle* ».

Cependant, la construction de cette école ne va pas sans poser des problèmes !

- La solution proposée par le maire, Ivan Rollin, de loger l'école enfantine dans la 4^e salle disponible de l'école élémentaire est rejetée par la Commission d'Arrondissement. Cette dernière choisit, comme emplacement de la future école, les jardins potagers du personnel enseignant, contigus à l'école communale. L'instituteur, Monsieur Rietsch, et les Soeurs enseignantes devront être indemnisés par la commune pour perte de récoltes, à hauteur de 50 000 francs pour le premier et 25 000 francs pour les secondes.
- Le total des travaux est estimé à 5 672 833 francs (honoraires compris). La commune doit, dans l'urgence contracter un emprunt de 1 million de francs à un taux d'intérêt de 6 %. Mais la Caisse d'Épargne décide de ramener le nombre d'annuités de 10 (la commune en avait demandé 20) à 5. De plus, la subvention de l'État est ramenée de 90 % à 85 %...
- Enfin, les relations entre le maire et l'architecte thannois Jean Gilodi sont conflictuelles en raison des malfaçons, retards, dépassements de coûts...

Fin septembre 52, le maire déplore « *la construction précipitée d'une école enfantine qui lui a été imposée par l'Administration au mois d'août* ». Il insiste pour que la subvention de l'État porte « *sur tous les frais provoqués par la construction* » de cette école, y compris l'indemnisation concernant les jardins potagers. L'école enfantine de Steinbach, dont la population est alors d'environ 800 habitants, est l'une des premières construites dans le Haut-Rhin, avant celles de Thann ou Wittelsheim par exemple. Même s'il reconnaît que « *Le principe en lui-même est peut-être excellent de permettre aux enfants alsaciens d'apprendre à parler le français avant l'entrée à l'école communale* », Ivan Rollin remarque que « *Il est hors de doute que la construction brusquée de ces écoles maternelles, en vue de mettre en service en octobre des bâtiments scolaires mis en chantier au mois d'août, était proprement utopiste. (...) On ne peut manquer d'être surpris de la hâte inconsidérée qui a présidé à la construction (de ces écoles) pour aboutir à les utiliser l'année prochaine* ».

En deux mois, 150 écoles enfantines ont été construites, dispersées à travers les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

L'école est inaugurée le 14 mars 1953 au cours d'une cérémonie solennelle marquée par la présence de nombreuses personnalités, dont M. Tschirhart, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Thann, Madame Castet, Inspectrice des Écoles maternelles du département, M. Herrgott, Conseiller Général, l'architecte Jean Gilodi, le curé Zimmerlé, les enseignants de l'école communale de Steinbach etc..., et des représentants des entreprises ayant participé à la construction de l'école. Un article (rédigé en allemand) du « *Nouveau Rhin Français* » indique les dimensions du bâtiment (16,58 m de long sur 8,30 m de large) et souligne les grandes fenêtres de la façade côté Est, destinées à laisser entrer abondamment la lumière.

*André Marie fut Ministre de l'Éducation Nationale d'août 1951 à juin 1954



Inauguration de l'école le 14 mars 1953



Le maire Ivan Rollin



Salle de classe dans les années 50

En avril 1953, la question de l'indemnisation du personnel enseignant pour la perte des jardins potagers n'est toujours pas réglée et la commune n'a toujours pas reçu la participation de 85 % de la part de l'État.

En mai, se trouvant sans espace disponible susceptible de servir de terrain de jeux pour les enfants ou en vue d'une extension future des bâtiments scolaires, la Commune décide d'acheter à Xavier Schubetzer, au prix de 350 000 francs, un terrain d'une superficie de 8,66 ares, contigu aux locaux scolaires.

En décembre 53, l'achèvement définitif du bâtiment scolaire est toujours en suspens !

2 - 1978

Le 29 mai 1978, le Conseil Municipal de Steinbach accepte le principe d'un agrandissement de l'école maternelle existante et la construction d'une salle de jeux de 51,42 m², contiguë à l'école existante. L'architecte thannois Pierre Stauffer est chargé du projet qui est réalisé par auto-financement. Le maire, Lucien Muller, sollicite une subvention « *la plus importante possible* ».

II – Le personnel enseignant

1953 – 1955

La première institutrice, nommée et rémunérée par l'Éducation Nationale, est Mademoiselle Abt. Elle est secondée par Cécile Helbling, 16 ans, de Steinbach, engagée comme aide de l'école enfantine à compter du 15 mars 1953 et rémunérée 8 000 francs par mois par la commune. Un souvenir de cette époque : « *Ma sœur n'aimait pas aller à l'école car la maîtresse ne parlait que le français.* »

1955 - 1985

Une nouvelle et jeune institutrice de 24 ans arrive à Steinbach le 16 septembre 1955 pour la rentrée du 1^{er} octobre. C'est le deuxième poste d'Alice Kessler qui, à sa sortie de l'École Normale de Guebwiller, a d'abord enseigné à Kirchberg. Du fait de la profession d'Henri Kessler, cheminot à Cernay, le couple s'installe définitivement à Steinbach. Madame Kessler y dirige l'école maternelle pendant 30 ans et prend sa retraite en 1985, à l'âge de 55 ans.

Les aides maternelles successives : Léonie Geyer-Kempf (1955), Agnès Hanck-Klein (1956), Madeleine Stutz (fin années 50), Ginette Christ (1959), Gérarde Luttenauer (début années 60), Reine Ehrsam, Régine Gorry et Astrid Keller (pendant 16 ans).

Problèmes de logement : en octobre 1958, Ivan Rollin se plaint auprès du Préfet du fait que « *L'école enfantine ne comporte pas de logement pour l'institutrice. Cette différence entre la situation de cette dernière et les avantages dont bénéficient les institutrices des écoles communales sont une cause d'instabilité* ».

Souvenir de Madame Kessler : « *Bien qu'Ivan Rollin nous ait accueillis en déclarant qu'il ne voulait pas vraiment de cette école, il a fait tout son possible pour nous trouver un logement décent. Il alla jusqu'à faire installer une salle de bains « sur pilotis », la pièce étant ajoutée sur des piliers en béton* ».



École agrandie



Cécile Helbling

Mademoiselle Abt surveillant la cour de récréation



III – Les classes

A son ouverture, en 1953, l'école maternelle compte 26 enfants âgés de 2 à 5 ans (12 filles et 14 garçons).

Lorsque Alice Kessler arrive à Steinbach en 1955, 45 enfants se pressent dans le nouveau bâtiment. Les petits écoliers, âgés de 2 à 6 ans, sont répartis en 3 sections : Petits, Moyens, Grands, comme de nos jours.



Cette photo de l'année scolaire 1962-63 est intéressante car les 34 enfants sont disposés par rang selon leur année de naissance :

1^{er} rang (en bas), 1960 - 2^e rang, 1959 - 3^e rang, 1958 – rang du haut, 1957.

A gauche, l'institutrice, Alice Kessler.

A droite, l'une des 2 aides maternelles à mi-temps, Gérarde Luttenauer ; la seconde, Reine Ehram, ne figure pas sur la photo.



A la rentrée de 1984, avec la création d'une seconde classe et la nomination d'une seconde institutrice, Madame Anne Bieber, les effectifs sont dédoublés et passent à 25 enfants.

(à gauche, Reine Ehram)

Tous les jours de la semaine sauf le jeudi (jour de congé jusqu'en 1968) mais y compris le samedi entier, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h, les enfants sont initiés à la lecture, l'écriture et aux maths modernes. En l'absence de Périscolaire, les enfants rentrent manger chez eux. C'est Claude, l'une des filles de Madame Kessler, qui lancera l'idée de créer ce service.

IV – Souvenirs d'anciens petits écoliers

« Certains élèves parlaient exclusivement alsacien chez eux ; c'est Mme KESSLER qui leur a appris le français.

Dans la petite cour gravillonnée de l'école, on jouait à la ronde, au mouchoir, aux chaises. On soignait les plantations de groseilliers, de persil et de petits radis (nous les dégustions sur place) du bac à sable qui avait été reconverti en jardin. On faisait pousser des fleurs (je me souviens des lupins) plantées dans des pneus transformés en jardinières. Il était interdit de courir autour.



Les enfants ont appris à rouler à vélo avec celui de Claude, la fille de Mme Kessler, et pouvaient faire des tours de vélo dans la cour.

On se déguisait à Carnaval. A Pâques, il y avait une chasse aux œufs. On fêtait la Saint-Nicolas et on chantait autour du sapin de Noël.

Tous les jours, avant la récréation, il fallait boire un verre de lait ; certains enfants ne le supportaient pas. *

On bricolait beaucoup ! Nous confectionnions des objets en rotin (des corbeilles, des assiettes à fruits etc...) et nous tissions des coussins en laine. Nos travaux manuels étaient vendus au bénéfice de la coopérative scolaire. A Noël, nous fabriquions des Père Noël avec des rouleaux de papier toilette. Pour la fête des Mères, nous brodions des tabliers ou nous peignions des pots en terre cuite dans lesquels nous plantions une fleur.

Selon la saison, la maîtresse emmenait la classe se promener en forêt, à la découverte d'iris jaunes et de tussilage, ou bien on allait observer les vendanges sur les hauteurs de Steinbach. Un hiver, nous sommes sortis faire de la luge ; c'était super ! Il y avait aussi des sorties chez le boulanger du village pour le voir travailler et chez les parents qui possédaient un aquarium, pour étudier les poissons.

Il y avait un coin des poupées, où les filles aimaient beaucoup jouer pour imiter leur maman. La sieste de l'après-midi avait lieu dans le dortoir, sur des lits de camp. Tous les élèves n'avaient pas envie de dormir ; certains d'entre eux faisaient des bêtises et perturbaient le sommeil des autres. Les élèves qui faisaient des bêtises étaient consignés au coin dans la pièce de l'assistante maternelle.

Madame Kessler était très aimée de ses élèves. Certains la considéraient comme une deuxième maman. D'anciens élèves lui rendent encore régulièrement visite. »

* Distribution instaurée en 1954 par Pierre Mendès-France, Président du Conseil.
Son slogan : pour être « studieux, solide, fort et vigoureux, buvez du lait » !



108 ans plus tard...

Sur les traces de trois Poilus de la Grande Guerre ayant combattu à Steinbach !

Deux d'entre eux, Étienne Gondret et Joseph Émile Grandemange, y ont laissé la vie ; le troisième, Jean François Jiguet, en est revenu mutilé. Redécouvrir (en l'espace de 3 mois) les noms de ces trois hommes a permis, à travers les quelques lignes qui leur sont consacrées, de mettre un visage et un parcours de vie sur chaque nom et nous permet à nous, Steinbachois, d'honorer la mémoire de ces trois braves qui se sont battus à et pour Steinbach.

Septembre 2022 : la découverte de la tombe de **Jacques Étienne Gondret** relève d'un providentiel concours de circonstance ! Un problème technique sur un véhicule au fin fond du Queyras ; un seul garage à 20 km à la ronde, dans le petit village de Ville-Vieille (338 habitants) ; une visite du village et de son cimetière en attendant que la réparation soit terminée... et la découverte de cette plaque sur laquelle est gravé le nom de « Steimbac (!) Alsace »



« Époux, père, fils et frère regretté » : Jacques Étienne Gondret, né le 9 février 1885 à Château Ville-Vieille (Hautes Alpes), est le fils de François Gondret et de Jeanne Marie Berge, tous deux cultivateurs à Souliers, village voisin de Ville-Vieille. Sa sœur, Marie Léonie, naît le 17 avril 1887 à Souliers.

Jacques Étienne est cultivateur. Le 13 juin 1912, il épouse Virginie Marguerite Borel, âgée de 21 ans. Le couple a 2 filles : Marie Marguerite, née le 11 juin 1913, décède avant d'atteindre ses 3 mois ; Marie Antoinette, née le 26 octobre 1914, sera adoptée comme pupille de la Nation après la mort de son père.

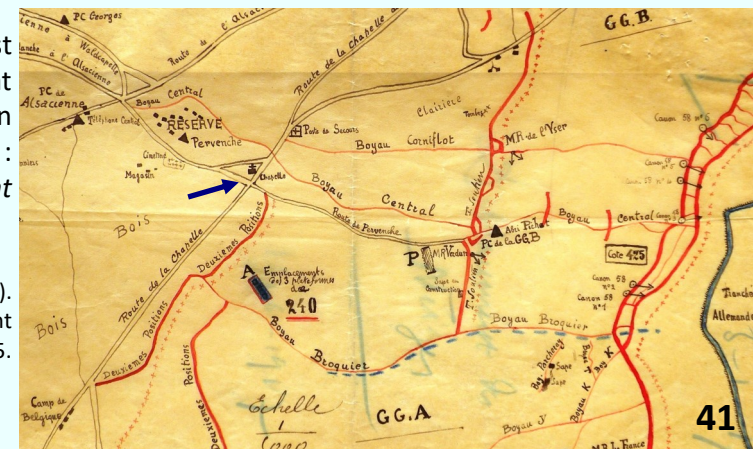
Incorporé à Gap le 7 octobre 1906 sous le matricule 298, Jacques Étienne est libéré le 25 septembre 1908 avec un certificat de bonne conduite. Lorsque la guerre éclate, il est mobilisé (le 2 août 1914) dans le 359^e Régiment d'Infanterie qui séjournera à Steinbach du 17 décembre 1914 au 22 mars 1915. Le régiment est positionné sur la Cote 425 de Steinbach, lieu hautement stratégique et âprement défendu par les Allemands.

Le 359^e RI participe à des combats d'une violence telle que la période du 25 décembre 1914 au 9 janvier 1915 a été surnommée « L'Enfer de Steinbach » par les combattants survivants.

Le village de Steinbach est libéré dans la nuit du 3 au 4 janvier mais les Allemands tiennent toujours le bas de la Cote 425.

Le 7 janvier, les troupes françaises se lancent à l'assaut des tranchées ennemies de cette Cote 425. Le 359^e RI est en appui du 297^e RI. Les combats sont d'une violence inouïe et les pertes sont terribles des deux côtés. Le soldat 2^e classe Jacques Étienne Gondret tombe face à l'ennemi, à un mois de ses trente ans, et perd la vie en Alsace, loin de son Queyras. Il est décoré à titre posthume de la Croix de Guerre avec étoile d'argent et la citation suivante : « Soldat courageux et dévoué qui s'est fait remarquer par sa belle conduite en face du feu. Mort glorieusement pour la France le 7 janvier 1915 en Alsace en se portant à l'attaque. »

Sa fiche militaire indique qu'il a été tué à l'ennemi à la Chapelle (Haute-Alsace). La Chapelle, qui figure sur la carte ci-contre, est l'emplacement d'un petit édifice religieux sur la Cote 425.



C'est le passage à la mairie de Steinbach, en octobre 2022, de Madame Pasquier, en quête de renseignements sur son grand-père paternel, qui a permis la découverte du deuxième Poilu, **Jean François Jiguet**.

Né le 27 avril 1884 à La Giétaz, en Savoie (canton d'Ugine), il est le fils de François Xavier Jiguet et de Jeanne Marie Porret. D'abord cultivateur comme ses parents, il part avant la guerre travailler à Paris mais revient dans son village en 1912 pour y épouser Marie Pauline Jiglaire, 20 ans, cultivatrice. Le couple s'installe à Ivry-sur-Seine et Marie Pauline travaille dans l'usine de munitions Panhard et Levassor, située Porte d'Ivry.



Appelé de la classe 1904 à Chambéry, Jean François a le numéro de tirage 34. Son livret militaire le décrit ainsi : «*Cheveux et sourcils blonds ; yeux gris-bleus ; front ordinaire ; nez moyen ; bouche moyenne ; menton rond ; visage ovale ; taille : 1m67*».

Lorsque la guerre éclate, il est incorporé à la 22^e compagnie du 297^e Régiment d'Infanterie, positionné à Steinbach du 7 janvier au 30 mars 1915.

Le 7 janvier, date de la mort de Jacques Étienne Gondret, le 297^e RI (qui vient d'arriver) s'élance à l'assaut des tranchées allemandes de la Cote 425. Le régiment est décimé et perd 442 hommes dont son chef de corps, le lieutenant-colonel Bonnelet. Jean-François survit à l'hécatombe.

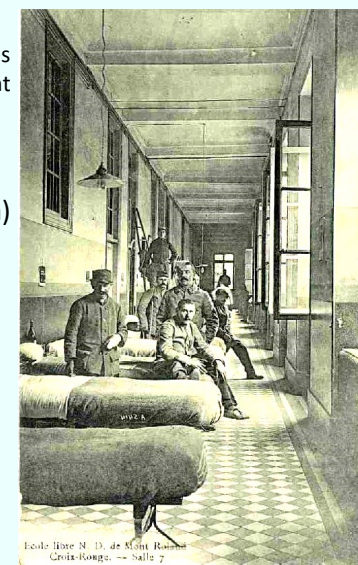
A partir du 9 janvier, « *Par suite de la fatigue extrême et de l'état des tranchées où les hommes sont dans l'eau et dans la boue jusqu'aux genoux, les évacuations pour pieds gelés sont très nombreuses* » (Journal de Marche et d'Opérations du 152^e RI), les opérations françaises sont suspendues dans le secteur de Steinbach.

Sur la photo (datant de 1904) de la 8^e compagnie du 97^e Régiment d'Infanterie, Jean-François est assis au 2^e rang (flèche). Combien de ses compagnons, passés comme lui de la 8^e compagnie du 97^e RI à la 22^e compagnie du 297^e RI, survécurent aux combats de Steinbach ?

Jean François Jiguet est évacué le 26 janvier 1915 pour « *pieds gelés 2^e degré, avec phlyctène* » (sorte de cloque) et hospitalisé à Dôle (Jura) 3 jours plus tard. Versé au Service Auxiliaire en mai 1916, puis au 86^e R.A.L. (Régiment d'Artillerie Lourde) en septembre de la même année, il est à nouveau hospitalisé par suite de la même blessure à l'hôpital de l'Hôtel Dieu de Lyon, le 23 janvier 1917.

Après l'ablation du premier métatarse et du gros orteil droit, il est appareillé et passe sa convalescence dans une école convertie en centre de la Croix Rouge à Lyon. Le 2 novembre 1918, il est « *renvoyé dans ses foyers pour blessure de guerre* » et touche une pension d'invalidité.

Le couple s'installe en Haute-Savoie, à Saint-Cergues, où leur fils unique, Albert, naît le 27 juillet 1925. Jean François décède en février 1953 et il est enterré à Saint-Cergues.



Une inscription au dos de la carte révèle que JF Jiguet séjourna dans cette salle du Centre de la Croix Rouge de Lyon



Enfin, le 11 novembre 2022, la rencontre presque fortuite, devant le Monument aux Morts de Steinbach, avec son arrière-petite nièce lance les recherches sur **Joseph Émile Grandemange**.

Il naît le 29 décembre 1893 à Vagney, dans les Vosges. Ses parents, Jean Joseph et Marie Augustine (née Adam), sont tous 2 cultivateurs. En 1913, à l'âge de 19 ans, il passe le Conseil de Révision à Saulxures-sur-Moselotte. L'État signalétique de son livret militaire le décrit de la façon suivante : « *cheveux châtain clair, yeux bruns, visage et front larges, nez busqué, menton rond, lèvres épaisses, taille : 1m67* ».

Lorsque la guerre éclate, Joseph Émile est cultivateur à Sapois (Vosges) et il est célibataire. Il est incorporé, sous le matricule n° 1102, dans le 152^e Régiment d'Infanterie qui arrive à Steinbach le 25 décembre 1914, au tout début d'une grande offensive qui se poursuit jusqu'au 9 janvier 1915. Les combats de ces 15 jours sont d'une violence telle que la période a été surnommée « L'Enfer de Steinbach » par les survivants. Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1915, le village de Steinbach est libéré par les Diables Rouges, surnom donné aux fantassins du 15-2.

Le 4 janvier, par un froid glacial et sous une pluie mêlée de neige, la 7^e compagnie et la 12^e (à laquelle appartient Joseph Émile) du 152^e RI sont lancées à l'attaque de la tranchée ennemie la plus proche de la lisière nord-est de Steinbach. L'assaut part de la lisière nord du village, un peu en arrière de la fabrique de caoutchouc, et grimpe à travers les vignes pour prendre la tranchée allemande à revers.

Le soldat de 1^{ère} classe Joseph Émile Grandemange est tué au cours de cette attaque. Sur une carte du village, un de ses compagnons de combat note d'une flèche « *l'endroit où est situé Grandemange* », un peu en arrière de l'usine, mais le corps de Joseph Émile n'est pas retrouvé. En 1917, un jugement déclaratif de décès

tient lieu d'acte de décès et établit que Joseph Émile est « *mort pour la France* ». Son nom figure sur le Monument aux Morts de Sapois (sous Grandemange Émile).

Ces trois Poilus ont un trait commun : ils étaient tous trois cultivateurs, dans les Hautes-Alpes, en Savoie et dans les Vosges. Ils appartiennent à trois régiments d'Infanterie qui marquèrent l'histoire des combats de Steinbach : le 359^e, le 297^e et le 152^e. Les fantassins de ce dernier régiment, surnommés les « Diables Rouges » en raison de la crainte qu'ils inspiraient à l'ennemi et de la couleur garance de leurs pantalons à l'époque, jouèrent un rôle primordial et décisif dans la libération du village de Steinbach lors de la grande offensive de décembre 1914-janvier 1915.

Outre l'étrange coïncidence qui fait que Jacques Étienne Gondret et Jean François Jiguet ont des parents portant le même prénom, ils sont unis par leur appartenance à deux régiments qui combattirent ensemble sur la Cote 425 et vécurent le même drame.

L'attaque du 7 janvier, menée par le 297^e RI et deux compagnies du 359^e RI, avait pour objectif impératif l'occupation définitive de la Cote 425. Les instructions du Haut-Commandement étaient claires : « *Les officiers et sous-officiers forceront l'obéissance de tous par tous les moyens les plus rigoureux* ».

Dans les semaines qui suivent l'échec sanglant de l'attaque du 7 janvier, il faut trouver des responsables. Un adjudant du 297^e RI et deux soldats de 2^e classe du 359^e RI sont accusés d'« *abandon de poste en présence de l'ennemi* » (non prouvé) et, le 23 mars 1915, fusillés pour l'exemple à Husseren-Wesserling. « *Il s'agit moins de punir un coupable que d'empêcher, par la sévérité de la répression, la contagion du mal* », ce mal pouvant être le découragement et le manque d'ardeur au combat... Dans les semaines suivantes, huit autres Poilus sont fusillés sur le territoire de la commune d'Husseren-Wesserling.



Le 3 novembre, une section de jeunes engagés du 13^e BCA de Chambéry a fait halte à Steinbach lors de la dernière étape de la marche précédant la remise de fourragère. L'occasion de se remémorer la participation des Chasseurs du 13^e BCA aux combats de janvier 1915. En une journée (le 5 janvier), le bataillon perdit 37 hommes sur la Cote 425. Après la lecture de leurs noms, une gerbe fut déposée devant le Monument aux Morts.

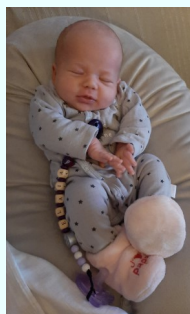


NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2022

NAISSANCES *bienvenue à...*

- 08/01 BEIGHAU Elaïa, Neela
- 20/01 RUEFF Gabriel, Bertrand
- 11/03 MUCHA SCHMIEDER Jade
- 11/03 MUCHA SCHMIEDER Luna
- 28/03 BRAQUET Charlie
- 31/03 STEMPFLIN Lise
- 09/07 REGNIER Zacharie
- 26/07 CANKAYA Elif, Selma
- 05/08 LONJARET Andrea, Victor
- 09/08 TRUNTZER Ava
- 01/09 SCHNEIDER Lissandro
- 12/09 ALTOE Juliette, Alice
- 12/10 WOEHRLE Hugo, Christian
- 14/10 MOUISSY Neïssa
- 18/10 FISCHER SEYLLER Léon
- 26/11 GUVEN Ali Muhammed
- 26/12 GRAEHLING Elea

... et félicitations à leurs parents !



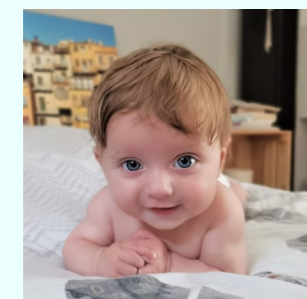
ELAÏA



GABRIEL



JADE ET LUNA



CHARLIE



ZACHARIE



ANDREA



AVA



JULIETTE



ELEA

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

04/06 BECKER MILIANI Isaac



14/05 DANGEL Grégory
et COLIN Laetitia

MARIAGES *tous nos vœux de bonheur à...*



10/09 BEIGHAU Xavier
et MASSON Floriane



24/09 KOENIG Lionel
et RABARIARISON Nivo Soarivelo



24/09 DESCAMPS Jean-Claude
et LANG Astrid

HEUREUX ANNIVERSAIRE

à nos Aînés qui, en 2022, ont fêté leurs...

Félicitations aux couples qui ont eu le bonheur de fêter leurs

NOCES D'OR



24/03 M. et Mme GINDENSPERGER Jean-Louis

NOCES DE DIAMANT



11/08 M. et Mme GRILL Pierre

07/09 M. et Mme OBRINGER Bernard

DÉCÈS



Nos pensées aux familles dans la peine

23/02 MARTIN Anne, Marie, veuve BOEHLER

07/03 BOULBAIR Taous, veuve BENSLIMENE

14/03 BRETA Pascal, Dominique

19/03 DURINGER Denis, Roger

02/04 SPINDLER Christiane, Louise, épouse STREIFF

16/06 PARMENTIER Gérard, Gervais

01/08 SCHILLING Gilbert, Joseph

12/08 MEHR Germaine, veuve HENN

16/10 BUTTUNG Ivan, Gérard

21/10 SCHAEFFER Benoît Xavier Justin

80 ANS

02/01

ALBINI Louis

13/01

DENUELLE Anne-Marie

25/01

SCHROETER Jean-Jacques

27/01

METHIA Richard

28/01

GUTSCHENRITTER Lucienne

13/02

MUCKE Hedwige

21/02

JENN Guy

12/03

KIEFFER Dominique

21/03

BESSLER Gérard

21/03

KOEHL Materne

27/03

SUTTER Marie

02/05

BENHENIDA Hausine

31/05

GLASGALL Sylviane

08/06

KELLER Georges

17/06

MURINGER Urbain

21/06

PREISS Jean

05/07

KELLER Valérie

17/07

CURIR Irmgard

02/08

BRETA Marcel

15/08

KIEFFER Maurice

01/09

PAUNESKU Simon

22/09

RETSCH Marguerite

22/11

KOEHL Christiane

21/12

STOECKLEN Gérard

30/12

SCHRUOFFENEGER Marie



85 ANS

04/03

WILLAUER François

17/04

OBRINGER Bernard

29/05

BIHL Roger

07/09

LABRELL Jacqueline

13/10

SCHLUSSSEL Antoine

07/11

CERNO Armand

08/11

ROTH Huguette

90 ANS

19/02

RIETSCH Marie

04/05

AMANN Yvonne

24/05

BELLMANN Michel

29/06

RICHERT Margot

14/08

VONAU Marcel

95 ANS

05/07

SAURET Henri

23/10

FURSTENBERGER François

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi / mardi 8h - 12h
Jeudi 14h - 18h
Vendredi 8h - 13h

Tél. : 03 89 75 40 58 - Fax : 03 89 75 64 95

Courriel : mairie@steinbach68.fr

SITES INTERNET

Steinbach Site officiel www.steinbach-alsace.fr
Site de l'Abbé Jean-Paul Freudenreich www.steinbach68.org
Communauté de Communes de Thann-Cernay www.cc-thann-cernay.fr
Sites des Paroisses : <https://www.paroisses-paysdecernay.fr/wordpress>
<https://www.protestants-cernay.org>

SERVICES POSTAUX

Levée du courrier : Boîte aux lettres de la Mairie et STEIN 9h
Autres services (colis, timbres, réexpédition, etc...) au STEIN
28, Grand'Rue - lundi au samedi (sauf mercredi) de 7h à 12h

ÉCOLE MATERNELLE Directrice : Sabrina SCHNEIDER 03 89 75 64 10
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Directrice : Laurence WEISS 03 89 75 63 25

SAMU 15
SAPEURS-POMPIERS 18
HÔPITAL DE THANN 03 89 37 71 00
CENTRE ANTI-POISON de Strasbourg 03 88 37 37 37
GENDARMERIE DE CERNAY 03 89 75 46 04
BRIGADES VERTES 03 89 74 84 04
O.N.F. Tom Van Olmen 03 89 37 87 58
tom.van-olmen@onf.fr

MÉDIATHÈQUES

Cernay 03 89 75 40 26
Thann 03 89 35 73 20
www.mediatheques.thann-cernay.fr

PISCINES

Cernay 03 89 75 44 89
Thann 03 89 35 79 80

Le Maire et les Adjoints
reçoivent sur rendez-vous

OFFICES DE TOURISME THANN-CERNAY

Siège à Thann 03 89 37 96 20
Bureau à Cernay 03 89 75 50 35
<https://www.tourisme-thann-cernay.fr>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THANN-CERNAY

(Problèmes concernant l'eau,
l'assainissement, l'éclairage public) 03 89 75 47 72
Numéro d'urgence 24h/24h 06 60 38 87 75

DÉCHETTERIE d'Aspach-le-Haut

03 89 75 29 05 (SMTC)

Été (avril à septembre) :
lundi au samedi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h45
Hiver (octobre à mars) :
lundi au samedi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45

COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS À STEINBACH

Un seul jour de collecte : MARDI

Alternativement - BIODÉCHETS + ORDURES MÉNAGÈRES
- BIODÉCHETS + SACS JAUNES (tri)
Voir calendrier du SMTC

Les poubelles et sacs doivent IMPÉRATIVEMENT être sortis LA VEILLE de la collecte.

TRI A LA MAIRIE

Au rez-de-chaussée, vous pouvez déposer dans les conteneurs appropriés vos piles usagées, bouchons plastique, cartouches à jet d'encre, mobiles et accessoires et vieilles lunettes.

La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) a créé des postes de conseillers numériques pour accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés avec les outils numériques.

Au cours d'un entretien individuel gratuit et personnalisé, un conseiller numérique peut vous guider pour prendre en main vos équipements, utiliser Internet, effectuer des démarches en ligne, communiquer en ligne.

A **CERNAY**, accueil sur RDV le lundi et le mardi (prendre RDV au 06 22 26 34 69)
à ES Cernay, 1 Faubourg des Vosges.

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS



*"Du partage des idées
naissent les plus belles réalisations"*

FAMILLE SCHNEIDER JEAN-PIERRE

"Jean-Pierre SCHNEIDER créé en 2017 la société JP CREATION,
jeune entreprise du BTP, issue de trois générations d'entrepreneurs
de père en fils.

Regroupant à la fois la qualité de travail liée à l'expérience
et les nouvelles technologies, l'entreprise se développe au fil des ans,
elle passe de deux salariés en 2017 à cinq aujourd'hui,
l'acquisition récente d'un terrain à UFFHOLTZ en zone industrielle
lui amenant la base pour de futurs locaux permettant d'assurer sereinement
son développement dans une optique écologique durable."

- Terrassement
- Dépannage
- Démolition
- Sciage béton
- Rénovation
- Travaux de maçonneries
- Aménagements paysagés



3 Rue du Molkenrain 68700 CERNAY
Tél. 06 12 80 63 21 - Email : jpscr955zz@gmail.com

Hauptmann

POMPES FUNÈBRES

Une équipe à votre service depuis 1963

CERNAY

ZA du Vignoble
3 rue de Vieux-Thann
Tel : 03.89.75.43.76
cernay@pf-hauptmann.fr

THANN

14 rue St Jacques
Tel : 03.89.37.19.77
thann@pf-hauptmann.fr

- Tout services funéraires
- Chambres funéraires de Cernay et Thann
- Salle de cérémonie de Cernay
- Assistance après-obsèques
- Grand choix de fleurs et plaques
classiques et modernes

Pour toute information :
www.pf-hauptmann.fr

E.Leclerc Cernay



Hypermarché
www.e-leclerc.com/magasin/cernay

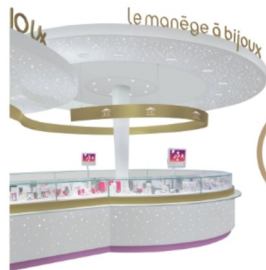


 **BRICO** 10 rue de Normandie
E.Leclerc  68700 CERNAY
03 89 75 54 34



 **sport** 4 rue de Normandie
E.Leclerc  68700 CERNAY
03 89 83 83 83

E.Leclerc 
DRIVE
www.leclercdrive.fr



 Le manège à
bijoux
E.Leclerc 

 **VOYAGES**
E.Leclerc 
03 89 75 34 04
www.leclercvoyages.com

 **espace**
culturel
E.Leclerc 
www.espaceculturel.fr

CHEZ E.LECLERC VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER

E.LECLERC CERNAY - Avenue d'Alsace 68700 CERNAY - 03 89 75 40 20